

COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 25 octobre 2024

Rachats d'actions affectées à la mise en œuvre des plans d'actions de performance et d'actions gratuites

La société Lagardère SA a signé ce jour avec un prestataire de services d'investissement, un mandat portant sur le rachat de ses propres actions pour un volume maximum de 200 000 actions.

Ces rachats seront effectués dans le cadre du Programme de rachat d'actions autorisé par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle du 25 avril 2024, dont le descriptif a été publié le 26 avril 2024.

Le mandat, qui sera exécuté à compter du 29 octobre 2024 pour une durée pouvant s'étendre jusqu'au 13 janvier 2025, porte sur l'acquisition d'actions qui seront affectées à la mise en œuvre de plans d'actions de performance et d'actions gratuites de la Société.

A la date du 25 octobre 2024, après clôture des marchés, le contrat de liquidité conclu avec BNP Paribas Financial Markets a été suspendu. Les moyens affectés au compte liquidité à cette date, sont de 21 843 titres, et 472 901 euros.

LAGARDÈRE SA

Société Anonyme au capital de 861 289 121,80 €

Divisé en 141 194 938 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16^{ème} (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : www.lagardere.com